

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

Arrêté du 6 décembre 2024 portant répartition des postes offerts au titre de l'année universitaire 2025-2026 au concours d'internat à titre européen donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques

NOR : MSAH2433193A

Par arrêté de la ministre de la santé et de l'accès aux soins et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 6 décembre 2024, en application de l'article R. 633-37 du code de l'éducation, le nombre de postes offerts, au titre de l'année universitaire 2025-2026, au concours d'internat à titre européen donnant accès au troisième cycle spécialisé des études pharmaceutiques est de 15, selon la répartition par spécialité, par région et par centre hospitalier universitaire, fixée en annexes 1 et 2.

ANNEXES

ANNEXE 1

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS POUR LE DES DE BIOLOGIE MÉDICALE AU CONCOURS D'INTERNAT À TITRE EUROPÉEN DE PHARMACIE AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Région	CHU de rattachement	Biologie médicale
Bourgogne-Franche-Comté	Besançon	1
Ile-de-France	Assistance publique-hôpitaux de Paris	1
Grand Est	Strasbourg	1
Total		3

ANNEXE 2

RÉPARTITION DES POSTES OFFERTS POUR LE DES DE PHARMACIE HOSPITALIÈRE AU CONCOURS D'INTERNAT À TITRE EUROPÉEN DE PHARMACIE AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Région	CHU de rattachement	Pharmacie hospitalière
Centre-Val de Loire	Angers	1
Bourgogne-Franche-Comté	Besançon	1
Ile-de-France	Assistance publique-hôpitaux de Paris	1
Haut-de-France	Lille	1
Nouvelle-Aquitaine	Limoges	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Assistance publique-hôpitaux de Marseille	3
Occitanie	Montpellier	1
Grand Est	Nancy	2
	Strasbourg	1
Total		12